

BULLETIN MUNICIPAL N°35

DECEMBRE 2018

J'❤
MOULEYDIER



MAIRIE DE MOULEYDIER
Rue du Docteur DAUDE LAGRAVE
24520

Tél. 05.53.22.22.00
Fax 05.53.22.22.05
Email : mairie.mouleydier@orange.fr





MAIRIE DE MOULEYDIER
Rue du Docteur DAUDE LAGRAVE
24520

Tél. 05.53.22.22.00
Fax 05.53.22.22.05
Email : mairie.mouleydier@orange.fr



L'Editorial du Maire,

MONTLEYDERIENNES,
MONTLEYDERIENS,

Pour cet éditorial de fin d'année, j'ai beaucoup hésité pour choisir un sujet car en ce moment les centres d'intérêts ne manquent pas.

Je ne vous parlerai pas d'internet et des difficultés pour beaucoup d'entre nous de prendre le train en marche.

Je ne vous parlerai pas de la transition énergétique, du problème du climat, des énergies et de leur prix. Je ne vous parlerai pas des taxes, des impôts, du chômage, du pouvoir d'achat qui s'imposent dans nos budgets, on en parle sans arrêt.

Je veux malgré tout vous faire part de mes préoccupations concernant notre santé et ses différents acteurs. Ce désert médical qui nous touche contribue à une nouvelle organisation de la médecine peu favorable à la ruralité.

Nous sommes très attentifs à préserver un accès aux soins indispensables et prioritaires.

Je vais vous parler un peu plus de l'homme de décembre : le Père Noël. Il passe dans tous les foyers, plus ou moins attentif aux commandes reçues mais il paraît que lui aussi souffre beaucoup du pouvoir d'achat. Il faut croire au Père Noël, s'il ne répond pas à nos demandes c'est que nous ne sommes pas sages ou probablement trop exigeants mais sait-on jamais !

En cette fin d'année, soyons attentifs à ce que dans ces moments difficiles tout le monde puisse garder l'espoir d'un avenir meilleur. Sachons garder raison, préserver nos libertés et notre qualité de vie pour les générations futures.

A vous, à vos familles, à vos proches, je souhaite très sincèrement de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire

Jean-Michel BOURNAZEL

SOMMAIRE-

Informations mairie
Ecole
Informations diverses
Travaux
Animations
Espace associations
Etat civil Divers

Comité de rédaction :

Jean-michel BOURNAZEL,
Pascal COFFIN,
Michel DELFIEUX,
Roseline HELLE,
Bernard PETIT,
Monique PEYRICAL,
Amélie

SENGPHADITCHANH

Responsable de publication:
Jean-Michel BOURNAZEL



Paniers de Noël

Vos élus de la commune auront le plaisir de venir remettre aux personnes seules de plus de 74 ans et aux personnes en couple vivant sous le même toit de plus de 80 ans, un cadeau de Noël par foyer. Profitez-en pour échanger avec eux sur les sujets qui vous préoccupent.



Vœux

Le maire et son conseil municipal vous présenteront leurs vœux le vendredi **18 janvier** à 19h 30 salle des fêtes de la Gravière.

A cette occasion, ils seront heureux de pouvoir échanger avec vous autour d'un vin d'honneur et d'un buffet.

Des élus du Conseil Général, de la CAB, des communes voisines ainsi que des représentants des autorités civiles et militaires honoreront de leur présence cette soirée conviviale.



Places handicapées

Afin de faciliter les déplacements des personnes handicapées ou à mobilité réduite, une politique de stationnement spécifique est déployée depuis de nombreuses années dans tous les pays de l'Union européenne. Elle consiste à réserver des places de stationnement aux seuls titulaires de la carte de stationnement pour personnes handicapées, tout en assurant leur sécurité et en réduisant leur fatigue. Nous vous demandons de faire très attention au respect de ces places de stationnement.

Certains conducteurs indisciplinés semblent de plus en plus "oublier" ou faire fi de ces règles et on constate souvent à l'école ou dans le village que les places réservées sont utilisées par des véhicules dépourvus de la vignette "personne à mobilité réduite".



Nouveaux arrivants

La municipalité souhaite la bienvenue à Madame CANAR Anne-Sophie et à Madame FOURE Lauriane qui viennent d'installer, depuis quelques mois, leur cabinet d'orthophoniste 19 rue de la Rocade.

Bibliothèque

Située dans le parc de la Mairie, au rez-de-chaussée de l'orangerie, elle fait partie du réseau de la CAB Denise vous y accueillera :

- le lundi de 14h00 à 17h00
- le vendredi de 14h00 à 17h00

Venez échanger sur des livres choisis lors des rencontres "Café coup de cœur littéraire" animées par Laurence.



Point numérique

La mairie s'est dotée d'un ordinateur afin de vous permettre de réaliser vos demandes dématérialisées telles que permis de conduire, demande de carte d'identité, demande de passeport, inscription liste électorale, etc....

Vous pouvez téléphoner au secrétariat 0553222200 pour prendre rendez-vous afin d'effectuer ses démarches.





Périgord Numérique



Le déploiement de la fibre optique se poursuit sur notre commune.

Suite à une rencontre avec Périgord numérique de nouvelles installations importantes vont être mises en place sur des espaces publics de la commune.

Une phase d'étude est nécessaire pour l'implantation des réseaux mais aussi des installations numériques (nœud de raccordement optique, sous répartiteur optique ou point mutualisation)

La réalisation de ces études nécessite de procéder à un relevé. Ainsi dans les prochaines semaines, vous pourrez, si besoin, être contacté à la fois par les équipes de Périgord numérique et les entreprises qui procéderont au déploiement de la fibre.



Problèmes réseau mobile

Nous avons constaté depuis plusieurs mois l'affaiblissement du réseau téléphonie mobile sur notre commune.

Le bourg de MOULEYDIER, Tuilières et certains quartiers sont particulièrement touchés.

Nous avons donc adressé plusieurs courriers à Bouygues Télécom, SFR, Orange afin de leur demander de résoudre ce dysfonctionnement au plus vite.

Nous avons également informé Messieurs les Sénateurs de la Dordogne, le Conseil départemental, Monsieur le Député, le syndicat mixte Périgord numérique, l'association des maires de France et l'association des maires ruraux de France ainsi que les différents organismes chargés de la gestion de la téléphonie mobile et nous les remercions pour leur aide.

A la suite de ces différents courriers, nous avons pu constater une légère amélioration sur quelques semaines mais à ce jour, il subsiste encore des problèmes récurrents.

Ordures ménagères



Dans le numéro 34 de notre bulletin municipal nous avons longuement insisté sur les conditions de ramassage de nos ordures ménagères.

Désormais, le camion de ramassage ne fait plus de longues marches arrière comme à Tuilières.

Des dispositions complémentaires pour améliorer les zones de stockage seront prises par la CAB dans les prochaines semaines.

Cependant certaines personnes ne respectent toujours pas les règles de dépôt sacs noirs, sacs jaunes et encombrants divers.

Attention cela peut coûter très cher si vous êtes identifiés.



Prêt salle des fêtes

Suite aux dégradations subies à la salle des fêtes de Saint Germain et Mons et le temps que celle-ci puisse à nouveau être utilisée, la municipalité a décidé de prêter gracieusement notre salle des fêtes au club de Judo ainsi qu'au GERBAPP (groupe d'étude et de recherche du bergerois sur l'art pariétal paléolithique) pour leurs différentes conférences sur la préhistoire.



ECOLE



Pour cette rentrée scolaire 2018 / 2019 les effectifs de l'école de MOULEYDIER sont en légère baisse. Le changement important pour les quatre enseignants et leurs élèves (3 classes de maternelle et une classe de cours préparatoire) est le retour à la semaine de quatre jours. Quatre employées municipales (une dans chaque classe de maternelle et une au restaurant d'enfants) assurent le bon fonctionnement de l'école. La garderie reçoit les enfants le matin à partir de 7h15 (nouvel horaire) et le soir jusqu'à 18h30.

Amicale des écoles

Le bureau de l'Amicale des écoles est inchangé. Une nouvelle formule de la fête des écoles a été inaugurée cette année avec succès au complexe de la Gravière (marché campagnard, cracheurs de feu, illusionniste, etc.) De nombreuses manifestations sont prévues en 2019 : loto, carnaval, chasse aux œufs, vente de fleurs, vide-grenier et théâtre.



Elections Européennes



Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 (il n'y aura qu'un seul tour).

Réforme de la tenue des listes électorales

A compter du 1^{er} janvier 2019 vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales soit par formulaire (Cerfa n°12669*02) auprès de la mairie aux heures d'ouverture soit sur le site internet.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous pourrez vous inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi avant le scrutin..



Environnement

Brûlage des déchets végétaux

Le brûlage des déchets végétaux est autorisé du 1^{er} octobre au 28 février sous réserve de le déclarer préalablement 3 jours minimum avant le début du brûlage à l'aide d'un imprimé disponible en mairie (le brûlage peut être réalisé dans les 15 jours qui suivent la déclaration)

Utilisation des sacs jaunes (produits destinés à être recyclés)

Ils sont destinés à recevoir la plupart des emballages de produits alimentaires ou d'entretien, les journaux et les magazines.

Mais les produits ci-dessous doivent être placés dans les sacs noirs (produits non recyclables mis en décharge) :

- les sachets aluminisés (certains paquets de café, de riz, de purée déshydratée, etc..)
- les barquettes en polystyrène expansé (barquette de viande)
- la vaisselle en plastique (dur ou souple)
- les sacs et cabas tissés des supermarchés
- les pots de fleurs en plastique les papiers gras ou humides

Utilisation des conteneurs à verre

Les déchets acceptés : bouteilles, flacons, bocaux et pots sans bouchon, ni capsule, ni couvercle

Les déchets refusés : vitres, miroirs, écrans de téléviseur, pare brise, ampoules d'éclairage, vaisselle (assiettes, plats de cuisson, verres, pichets, pot en terre cuite) qui doivent être amenés à la déchetterie.

limiter la population de rongeurs

Les rongeurs sont des animaux très intelligents dotés de talents impressionnants (ils grimpent aux murs, nagent, etc..) . Ils apprécient particulièrement la nourriture de nos animaux de compagnie ou de basse-cour déposée à l'extérieur ou dans des locaux accessibles aux rongeurs.

Pour lutter contre leur prolifération, nous devons agir individuellement :

- en retirant la nourriture pendant la nuit ou en la plaçant dans des récipients étanches
- en améliorant l'étanchéité des bâtiments qui reçoivent nos animaux (grillage à maille fine, réduction du jeu aux menuiseries, bouchage des orifices de passage des tuyauteries, etc.)



PLUI



La Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) et les communes du territoire ont décidé d'élaborer un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** tenant lieu de **programme local de l'Habitat**, et de **Plan de Déplacements Urbains**, document que l'on appelle **PLUi-HD**.

Ce PLUi-HD sera le document d'urbanisme unique à l'échelle de l'agglomération et remplacera le document actuellement en vigueur dans les 38 communes membres de la CAB.

Il a vocation à structurer le territoire pour les années à venir en définissant les règles d'urbanisme qui s'appliqueront aux nouvelles constructions, que ce soit pour les projets d'habitat, les projets économiques, touristiques, ou encore les projets d'équipements. Il a pour objectif de permettre le développement de notre agglomération tout en préservant le cadre de vie de ses habitants dans le respect du schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Pour que vous puissiez vous informer sur les grands enjeux retenus et que nous soyons à votre écoute concernant l'avenir de votre territoire, nous vous présenterons le projet de document du PLUI lors de réunions de concertation qui auront lieu en février prochain. Vous pourrez trouver les dates de ces réunions auprès de votre mairie ou du service planification de la CAB à partir de janvier 2019.

Contact CAB: plui@la-cab.fr / 05.53.23.43.95

Contact Mairie : /05.53.22.22.00



Participation citoyenne



Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser certains habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Encadrée par la gendarmerie nationale, la « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Soucieux de la sécurité des habitants, le conseil municipal travaille sur le moyen de mettre en place dans la commune le dispositif de participation citoyenne. Des personnes "référentes" auront pour rôle d'informer les forces de l'ordre (Le Maire, la gendarmerie) de tout fait particulier (voitures suspectes, passages d'individus, ...) permettant ainsi de lutter contre les incivilités, les cambriolages, la délinquance et d'améliorer le sentiment de sécurité dans la commune.

Le principe est d'étendre les yeux et les oreilles de la gendarmerie, avec des citoyens référents en lien direct. Le programme « participation citoyenne » est basé sur une convention signée entre la mairie, la gendarmerie et la préfecture, dispositif différent de « voisins vigilants » qui ne répond à aucun contrôle.

Centre médico-social CREYSSE

La commune de MOULEYDIER dépend de ce centre.

Situé 6 Impasse Bella Riva, il est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les personnes suivantes seront à votre écoute :

Madame BROUILLET : Assistante Sociale
Madame HEYBERGER : Assistante Sociale
Madame BENEY : Infirmière puéricultrice
Madame ANDRE : Référente insertion
Madame: EUCAT : Sage-femme
Madame MARY : Psychologue
Madame SERANI : Educatrice AED (Aide Educative à Domicile)

Il faut contacter la secrétaire Madame BOFFANO au 05 53 02 04 89 pour prendre rendez-vous.

Hommage

Un hommage a été rendu à Bergerac le 19 août dernier à **Germaine de la VALETTE MONBRUN** infirmière morte au champ d'honneur, à l'occasion du centenaire de sa disparition.

Elle était née au château de BIRAN, le 7 juillet 1877, elle a habité Paris puis elle est rentrée en Dordogne lorsque la guerre a éclaté. Infirmière à la Croix Rouge de Bergerac, elle est passée par Paris, Compiègne, la Marne puis le front.

Le 19 août 1918 elle était tuée par l'explosion d'un engin. Elle était la belle-sœur du Docteur LAGRAVE et sa mère habitait la villa Piccoli non loin de la mairie.

Nous regrettons que le souvenir français n'ait pas jugé bon de nous associer à cette manifestation mais nous honorons régulièrement sa mémoire devant le monument aux morts de la commune.





TRAVAUX

Pour respecter nos engagements de mise aux normes d'accessibilité de nos bâtiments recevant du public et le calendrier que nous avons défini avec les services compétents, nous avons continué nos travaux de mise en accessibilité. Des bandes de guidage, pour orienter les personnes souffrant de handicap visuel, ont été posées au sol pour faciliter l'accès à la salle des fêtes, aux salles Cabernet, Sauvignon et Muscadelle. Ces travaux d'un montant de 8977€ ont été financés avec l'aide d'une subvention de 40 % versée par l'état au travers de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

A ce jour la mise aux normes d'accessibilité de ces bâtiments est pratiquement terminée.

Le changement des portes et fenêtres de la salle des fêtes est terminé.

Nos employés des services techniques se sont mobilisés pour repeindre les vestiaires du stade de football et offrir à ce lieu une cure de jeunesse et de propreté. L'ensemble de l'équipe technique a participé au chantier et nous les remercions pour la qualité du travail accompli.

Les services de la CAB ont procédé au changement ou à la pose de miroir routier de sécurité.

Attention, pour répondre à la réglementation, des stops ont remplacé le panneau cédez-le-passage face à ces miroirs.

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Votre commune, après avoir abandonné l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien de la voirie et des trottoirs, vient de cesser l'emploi de tout désherbant chimique sur le territoire communal y compris pour le cimetière. Pour ce lieu de mémoire, nous avons réalisé un entretien mécanique et nous envisageons un engazonnement progressif des allées au printemps. Nous allons devoir accepter une vision différente de notre cimetière, plus verte, plus naturelle et écologique. Nous faisons appel à la bonne volonté de tous pour entretenir leur tombe et les petits espaces inter-tombe. Merci pour votre contribution.

RETRAITE

Après des années au service de la commune et de ses administrés, Christian VIDOT fait valoir ses droits à la retraite au 1° Janvier 2019. Entré au service de la collectivité en 1991, il a fait preuve pendant toutes ces années de beaucoup de motivation et de dévouement dans son travail. Toujours disponible, même en dehors de ces heures de travail, il a été un précieux serviteur de notre commune. L'ensemble des élus le remercie et lui souhaite une excellente et longue retraite.

Dans le souci d'une gestion toujours plus rigoureuse, il n'y aura pas de nouvelle embauche pour compenser son départ. D'une part, les heures d'un agent à temps partiel vont être augmentées vers un temps plein et d'autre part certains secteurs de la commune vont être confiés à une entreprise privée qui travaille déjà pour une commune voisine.





CIB

Le CIB, notre seule entreprise de construction de charpentes de la route de Lalinde a connu un automne tourmenté.

Il y a déjà quelques années nous avons pu intervenir auprès des charpentes françaises alors repreneur. Le site de MOULEYDIER avait pu être maintenu mais l'alerte avait été chaude. Cette année, de nouveau, des inquiétudes avec la mise en liquidation judiciaire de la douzaine d'usines que comptait charpentes françaises.

La jeune équipe locale n'a pas baissé les bras, nous avons de nouveau ensemble essayé de sauver cette entreprise indispensable à la vie de notre territoire.

Des employés ont décidé de se positionner pour une reprise locale.

Ils se sont beaucoup battus et n'ont pas toujours été compris comme ils méritaient de l'être. Le tribunal lui-même n'a pas mesuré le travail, le courage et l'investissement de ces jeunes regroupés pour préserver leur emploi.

Heureusement, une entreprise de Dordogne a pu reprendre le CIB dans de bonnes conditions notamment en gardant tous les employés. Cette entreprise qui reprend également l'usine près d'ANGOULÈME semble avoir la confiance du personnel et des responsables de MOULEYDIER.

En cette période de vœux, souhaitons réussite et courage à toute l'équipe pour ce nouveau départ.



Le canal



Cet été a été particulièrement chaud pour le syndicat intercommunal du canal.

Très contesté depuis quelques temps pour ces choix et sa façon de travailler, le Président F. GONTIER a préféré démissionner. C'est le vice-président de MOULEYDIER qui a assuré l'intérim.

Une réunion de crise a eu lieu à la Gravière le 30 août. La nouvelle Sous-Préfète, le député et sa suppléante, les conseillers départementaux, le Président de la CCBDP, les maires concernés ont recherché ensemble une solution et un projet de financement à l'urgence des problèmes de SAINT-CAPRAISE.

L'assistance s'est mise d'accord pour une étude plus précise de l'état des berges. La Sous-Préfète a promis une large participation de l'Etat quant au Président de la CAB il a proposé que tout le monde puisse se regrouper pour assurer la maîtrise d'ouvrage des réparations mais aussi pour s'associer à la réflexion sur des travaux qui s'annoncent coûteux.

Fin septembre, un nouveau président a été élu, il s'agit de Thierry DEGUILHEM, le maire de BANEUIL unique candidat. Il s'est déjà mis au travail car la situation est urgente et les capacités budgétaires du syndicat toujours très réduites.

Les travaux d'expertise de la brèche de la Font de TOUREL ont eu lieu. Il en a coûté 14853 €, heureusement la subvention attribuée a été de 11882,40 €.

Le canal est une zone très sensible c'est un long chemin troué qui est envahi de roseaux et de plantes non maîtrisées.

La suite inquiète, c'est pourtant un patrimoine exceptionnel.



ANIMATIONS



Fête du 08 juillet

Le 8 juillet, la municipalité de MOULEYDIER a organisé un repas avec animation musicale.

Plus de 250 convives étaient réunis. Jambon braisé avec des pommes de terre Sarladaises a été servi aux participants.

Les desserts et les boissons étaient proposés par des associations du village.

Cette soirée s'est terminée par un spectacle pyrotechnique.

Un mot de remerciement à tous les bénévoles qui ont contribué à faire de cette soirée une grande réussite.

Marchés campagnards

Cela fait maintenant plusieurs années que la municipalité organise des marchés nocturnes pendant la période estivale sur la place de la halle.

Il y a une affluence de plus en plus importante sur les 4 marchés avec à chaque fois une météo clémente et une ambiance musicale chaleureuse.

Comme les années précédentes, les habitants de MOULEYDIER ont grandement participé à la réussite de ces soirées.

Merci à eux.

Salles La Gravière

- le tarif de location de la salle Cabernet passe de 70 € à 80 € pour les habitants de MOULEYDIER et de 120 € à 140 € pour les résidents hors commune
- une caution de réservation a été créée en raison de nombreux désistements de dernière minute : 20 € pour la salle Cabernet et 50 € pour la salle des fêtes

Cette caution sera encaissée si la salle n'a pas été relouée à la même date



Randonnées VTT et pédestre

La quatrième édition de « LA MONTLEY-DERIEENNE » a encore réuni 270 participants avec de nouveaux circuits VTT de 20, 40 et 50 kms qui ont enthousiasmé l'ensemble des participants:

-Les 2 circuits marche de 7 et 12 kms ont permis la visite du bourg, des forêts et de la nouvelle véloroute avec même des passages un peu techniques suite à la tempête qui nous a donné beaucoup de travail pour remettre les chemins en bon état de sécurité. Merci aux bénévoles qui ont réussi un sans faute sur les tracés et les fléchages. L'entraide entre associations et bénévoles a encore bien fonctionné.

Prochaine édition: le **07 juillet 2019**

Renseignements : B. PETIT 0617257692



Sophrologie

L'association a enregistré 40 adhésions pour la reprise de ses activités:

- Entraînements à la relaxation Dynamique de la Sophrologie Caycédienne les mardis de 14h15 à 15h 15 et de 15h30 à 16h30 espace de La Gravière Salle Sauvignon
- Ateliers de cuisine Bio sans gluten salle Cabernet

Renseignements :

Mme Brigitte NAGTEGAELE 06 08 72 43 79



ESPACE ASSOCIATIONS



Animations associations

Aînés et Temps libre

Quines

Tous les premiers dimanches du mois

Janvier: galette des rois et renouvellement du bureau

Février: sortie à MONTGAILLARD avec spectacle MICHEL ETCHEVERRY qui chante MARIANO

Mars: AGEN chants et danses autour de la mer adriatique

Creysse Mouleydier Foot St sauveur Lembras

2018 a vu le jour de l'entente entre les Clubs de MOULEYDIER et CREYSSE.

C'est une entité structurée qui se développe à l'EST de Bergerac.

Cette entente propose des structures uniques en Bergerac avec 5 terrains d'accueil pour la pratique du football.

260 Licenciés des petits aux grands....

Toutes les catégories sont présentes dans l'entente :

Ecoles de Foot :

U7/U9, U11, U15 et U18

SENIORS :

- Equipe Séniors A en D2
- Equipe Séniors B en D3
- Equipe Séniors C en D4

Le club tient à remercier la Mairie de MOULEYDIER pour son accompagnement et l'aide qu'elle consacre au club.

Renseignements : 06 88 18 39 82
Cédric DUMAS

Scrabble

L'assemblée générale du 17 septembre 2018 a reconduit le bureau composé de Roland BRETOU, président, assisté d'Agnès CHARLOT, Adrienne BRETOU, Anne-Marie MANCEL et Martine PETIT. Le club comptait 22 membres la saison écoulée. Environ un quart de l'effectif se contente des parties en club, les autres joueurs participent au moins occasionnellement à des compétitions. L'an dernier le club a eu le plaisir de compter cinq sélectionnés pour les différentes finales des championnats de France avec une mention spéciale pour Antoine-Jean FIERRO-SIRE qui a terminé 6ème en catégorie « Benjamins ». De nouveau cinq joueurs se sont qualifiés pour cette nouvelle saison et il existe encore quelques possibilités de sélection.

En 2019, le club participera à l'organisation des épreuves de scrabble scolaire qui ont été disputées par 422 élèves du département l'an dernier. Il agit en soutien de notre sociétaire, Martine PETIT, qui a pris en charge cette discipline au niveau départemental. Ce concours national est organisé dans le cadre du partenariat conclu entre le Ministère de l'Education nationale et la Fédération Française de scrabble.

Comme l'an dernier, MOULEYDIER ST GERMAIN scrabble s'est vu attribuer l'organisation régionale de deux épreuves fédérales : le mondial de blitz (scrabble rapide) qui a eu lieu le 1^{er} décembre et le championnat de Dordogne qui se déroulera le 9 mars. Ce sera ensuite le tournoi annuel du club le 4 mai qui réunira les meilleurs joueurs du département.

Les parties en club (entraînement et loisir) débutent dorénavant à 14h30 tous les lundis et mercredis, salle Muscadelle à MOULEYDIER. Pour les nouveaux joueurs l'adhésion est fixée à 15 euros pour toute la saison, licence incluse. Il n'y a aucune obligation, chacun joue librement suivant son désir et sa disponibilité et surtout pour son plaisir.

Pour tous renseignements contacter Roland BRETOU tél :
09 75 50 89 38





Etat Civil

Naissances

Maddy LOUBERE née le 15/06/2018 à BERGERAC
Victor Emanuel LEANCA né le 27/07/2018 à BERGERAC
Louise Joselyne Véronique FLEMING née le 23/08/2018 à PERIGUEUX

Mariages

BODIN David Joan et LESPINAS Elisabeth Vanessa le 07/07/2018
REY Alexandre Eric et ONCE Stéphanie le 18/08/2018
CASTANG Benoît Jean et RAMAT Frédéric le 22/09/2018

Décès

SAZARIN Colette Rolande veuve PECOUT le 10/07/2018 à MOULEYDIER
GONTIER Pascal le 18/07/2018 à MOULEYDIER
ZOCOLA Alain Bernard le 12/08/2018 à CAMBO LES BAINS (64)
GAUSSON Sandrine Bernadette Madeleine le 20/08/2018 à BERGERAC
LE BRETON Danièle Marie-Louise épouse DELARUE le 20/08/2018 à BERGERAC
BECQUET Régine Christine Madeleine veuve CHATELIN le 01/10/2018 à MOULEYDIER
BESSE Adam le 16/11/2018 à MOULEYDIER

Pharmacies de garde

Tableau des pharmacies de garde 1er semestre 2019

Du vendredi 20h00 au vendredi suivant à 14h00
Secteur MOULEYDIER, CREYSSE, BEAUMONT, COUZE et LALINDE.

J a n v i e r	Du 1 au 4 du 4 au 11 du 12 au 18 du 18 au 25 du 25 au 31	PROVOST DAVID LA HALLE GRENIER REVOL	CREYSSE BEAUMONT LALINDE MOULEYDIER COUZE
F é v r i e r	Du 01 au 08 du 08 au 15 du 15 au 22 du 22 au 28	HEYNARD PROVOST DAVID LA HALLE	LALINDE CREYSSE BEAUMONT LALINDE
m a r s	du 01 au 01 du 01 au 08 du 08 au 15 du 15 au 22 du 22 au 29 Du 29 au 31	LA HALLE DAVID REVOL HEYNARD PROVOST GRENIER	LALINDE BEAUMONT COUZE LALINDE CREYSSE MOULEYDIER
A v r i l	du 01 au 05 du 05 au 12 du 12 au 19 du 19 au 26 du 26 au 30	GRENIER LA HALLE GRENIER REVOL HEYNARD	MOULEYDIER LALINDE MOULEYDIER COUZE LALINDE
M a i	du 1 au 03 du 03 au 10 du 10 au 17 du 17 au 24 du 24 au 31	HEYNARD PROVOST DAVID LA HALLE REVOL	LALINDE CREYSSE BEAUMONT LALINDE COUZE
J u i n	du 31/05 au 07 du 07 au 14 du 14 au 21 du 21 au 28 du 28 au 30	GRENIER HEYNARD PROVOST DAVID LA HALLE	MOULEYDIER LALINDE CREYSSE BEAUMONT LALINDE

